



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - égalité - Fraternité

La Ville de Joigny vous informe

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Joigny, vendredi 16 février 2024

## La fête foraine 2024 aura lieu du samedi 23 mars au lundi 1<sup>er</sup> avril inclus

Événement incontournable du printemps à Joigny, la fête foraine se déroulera à compter du samedi 23 mars 2024 et jusqu'au lundi 1<sup>er</sup> avril 2024 inclus.

Une soixantaine de stands est attendue cette année encore, place du 1<sup>er</sup> RVY. Parmi eux : manèges, manèges à sensations fortes, jeux, confiseries, attractions diverses... Des mascottes seront accueillies à plusieurs reprises.

A noter :

- Les stands seront ouverts : samedi 23 et dimanche 24 mars, mercredi 27 mars, samedi 30 et dimanche 31 mars puis lundi 1<sup>er</sup> avril ;
- La fête foraine sera inaugurée samedi 23 mars à 17h30 ;
- La journée « tarifs réduits » aura lieu mercredi 27 mars ;
- Un feu d'artifice sera offert par les forains samedi 30 mars à 21h30 (le public se rassemblera place du 1<sup>er</sup> RVY) ;
- Les mascottes seront présentes sur le site : dimanche 24 mars de 15h30 à 17h30 (Tigrou et Winnie), mercredi 27 mars de 15h30 à 17h30 (Elsa et Olaf), lundi 1<sup>er</sup> avril de 15h30 à 17h30 (Sonic et Mario).

Service communication – [sophie.thomas@ville-joigny.fr](mailto:sophie.thomas@ville-joigny.fr)

3, quai du 1<sup>er</sup> Dragons

89300 Joigny. Tel. 03 86 92 48 23